



Commune ou lieu dit	somme des angles occupés dans un rayon de 5 km	somme des angles occupés dans un rayon de 5 à 10 km	critère 1 indice d'occupation des horizons. Seuil à 120	nombre d'éco-lignes dans un rayon de 5 km	Critère 2 indice de densité Nbre/critère 1 seuil à 0,10	Critère 3 espace de respiration minimum 90	Seuil d'alerte si 2 critères dépassés
Le Hoquet	191	64	255	38	0,15	71	